

# Stockholm, juin 1972: l'ONU vole au secours de l'environnement

par Mme H. Dorothy Burwash

Depuis quelques années, les mots «environnement», «pollution» et «écologie» comptent parmi les plus usités de la langue française. On s'inquiète non seulement de la disparition de certains agréments traditionnels comme les plages propres, les ruisseaux limpides et l'air pur mais aussi de la menace qui plane sur l'ensemble du milieu complexe dont l'homme fait partie et dont il dépend pour sa survie. Nombre de mesures ont été prises à l'échelon national, particulièrement dans les pays industrialisés où les problèmes prennent des proportions plus alarmantes.

Au Canada, le ministère fédéral de l'Environnement a enfin été mis sur pied en 1971 et plusieurs provinces ont également créé des organismes gouvernementaux analogues. Au niveau fédéral, l'adoption de la Loi sur les ressources hydrauliques canadiennes, de celle sur la lutte contre la pollution atmosphérique, de la Loi sur le contrôle de la pollution de l'air et l'adoption de bien d'autres lois encore ont permis d'établir des normes plus sévères.

Les mesures prises à l'échelon international sont nécessairement moins directes. Les Etats souverains doivent d'abord s'entendre et s'inciter mutuellement à agir avant qu'il soit possible d'adopter des «lois» internationales. Celles-ci peuvent prendre la forme de traités et de conventions en vertu desquels les Etats signataires s'engagent à régir leurs activités nationales de façon à ne pas mettre en danger une ressource commune comme les océans et l'atmosphère. La coopération internationale peut et devrait aussi entraîner un meilleur échange de renseignements scientifiques et techniques de base visant à préserver ou à restaurer l'environnement.

## La Conférence de Stockholm

La Conférence des Nations Unies sur le milieu humain qui se tiendra à Stockholm du 5 au 16 juin prochain n'est qu'une des

nombreuses conférences qui ont abordé ou aborderont prochainement les problèmes de l'environnement. Pour ne donner que quelques exemples, mentionnons l'Assemblée générale de la Commission scientifique sur les problèmes de l'environnement qui s'est réunie à Canberra en août et septembre 1971, la Conférence sur la pollution marine causée par la navigation maritime, organisée par l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime qui aura lieu en 1973 et la Conférence sur le droit de la mer prévue pour 1973 ou 1974.

La Conférence de Stockholm diffère de celles-ci sous deux aspects importants qui, pris conjointement, la rendent unique. Elle se déroulera au niveau intergouvernemental (par opposition aux conférences privées ou réservées aux spécialistes) et elle examinera tous les éléments nocifs qui menacent la qualité de l'environnement. Il faudra, dans bien des cas, faire passer les mesures proposées dans des traités et des conventions ayant force de loi au cours de réunions plus spécialisées comme la Conférence sur le droit de la mer, mais le but de la réunion de Stockholm est de donner l'élan essentiel à un effort concerté qui vise à protéger le milieu humain contre toute détérioration ultérieure et peut-être irréversible.

Les délégations de plus de 130 pays sont attendues à Stockholm en juin prochain; si on y ajoute les représentants d'autres organisations internationales et le Secrétariat de la Conférence elle-même, on y comptera probablement près de 3,000 participants. Les préparatifs, commencés il y a plus de deux ans, constituent une tâche complexe et lourde, mais s'ils n'étaient pas faits avec soin, précision et imagination, les résultats de la Conférence, vu sa courte durée et le nombre de participants, risqueraient fort d'être décevants.

L'ancien président de l'Agence canadienne de développement international, M. Maurice Strong, a assumé les fonctions

*Une conférence différente, c'est-à-dire globale et intergouvernementale.*